

FEMME QUI ES-TU ?

Maudy PIOT

Belle et honorée, ou laide, traitée de sorcière... Femme que nous révéles-tu ?

Vaste problème, difficile à cerner ! La femme est celle que l'on ne connaît pas. C'est cet être mystérieux qui, au cours des âges, a vécu cachée, enfermée, violentée, ou au contraire adorée, placée sur un piédestal. Aujourd'hui, à l'aube du 21 ème siècle, je voudrais retracer par touches successives l'histoire de la Femme, dessiner les principales étapes de l'aventure de cet être, esclave ou reine, toute puissante cependant puisqu'elle a le pouvoir d'enfanter. Depuis toujours méconnue, qui fait peur et qui est tout amour, parfois nommée « sans sexe ». Combien de combats as-tu mené pour être libre, pour être une citoyenne, pour vivre égale de l'homme ?

Les relations entre les femmes et les hommes, les structures familiales, ne sont pas restées immuables au long des siècles. Elles ont une histoire et donc aussi un avenir. Comprendre que les relations entre les femmes et les hommes aient évolué permet de mieux les critiquer.

Dans l'antiquité grecque, le statut des femmes était peu enviable, leur image très négative. Misogynie et machisme caractérisaient cette société. Le poète Palladas a écrit ce charmant compliment : « Le mariage ne rend l'homme heureux que deux fois dans sa vie : le jour où il met sa femme dans son lit, et celui où il la met dans sa tombe »...

Dans le monde romain, leur sort n'est guère plus enviable. Le droit romain, bâti sur plusieurs siècles dans une société fondée sur l'esclavage, où le pouvoir est concentré entre les mains des hommes jouissant de la citoyenneté romaine, fait de la femme la propriété du père de famille puis de l'époux qui ont sur elle droit de vie et de mort.

A partir du 10 ème et du 11 ème siècle, l'Europe connaît une période de croissance tant en nombre d'habitants qu'en richesses produites. Le commerce et les villes se développent. Les puissants cherchent alors à contrôler leur richesse. Le mariage apparaît comme le garant de l'héritage et les aînés, de sexe masculin bien sûr, sont privilégiés. Les femmes sont totalement exclues de la gestion des biens et des héritages.

A la Renaissance, l'oppression des femmes est grande. La femme a pour mission d'enfanter, d'élever les enfants, de s'occuper du ménage et des travaux qui ne sont pas dignes des hommes ! Elle est « faible » par nature, du fait notamment de ses « pertes » (règles, lait...) Depuis l'antiquité on la décrivait comme « molle, humide et froide, contrairement à l'homme qui était sec, dur et chaud » ! (médecine grecque). L'image a survécu...

De plus, il faut savoir que la division du travail est dominée par le fait que seules les femmes enfantent. Elles sont donc reléguées aux tâches domestiques. Le développement des sociétés aurait pu, en théorie, permettre aux femmes d'être libérées de ce joug. Il n'en est rien. Dans le domaine du savoir en particulier, l'ouverture d'écoles, d'universités, offraient de nouvelles possibilités de promotion sociale grâce au savoir ; mais ces écoles étaient interdites aux femmes. C'est, dans le même temps, une hostilité qui va croissant contre le travail féminin (voir en particulier dans les règlements des corporations au 16^{ème} et 17^{ème} siècles). Des barrières économiques, politiques et culturelles se dressent donc devant les femmes dans une société en pleine transformation. Mais c'est aussi à cette époque (au 16^{ème} principalement) que l'Eglise fait sa chasse aux sorcières.

Sous Louis XIV, la misogynie est triomphante malgré les images d'Epinal qui nous en restent (les maîtresses du Roi !).

Au 18^{ème} siècle, la morale dominante veut toujours cloîtrer les femmes chez elles ou... au couvent. Paradoxalement, c'est en même temps, dans le « siècle des Lumières », que des femmes d'exception vont ouvrir des salons littéraires, influencer sur la vie intellectuelle de leur temps.

Ce siècle vit par ailleurs des émeutes, des révoltes un peu partout en Europe, et dans ces combats les femmes sont au premier rang et jouent un rôle décisif dans la Révolution française. Certes, les révolutionnaires proclament : « Tous les hommes naissent égaux... », mais pour les femmes, c'est une autre histoire, même si elles sont partie prenante dans la prise de la Bastille, ainsi que dans les journées de 1792 et 1793. Olympe de Gouges, femme révolutionnaire, avait publié en 1791 sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne se terminant par cette phrase célèbre : « Si la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ». Elle fut guillotinée le 3 novembre 1793. (Le 6 mars 2004, le maire du 3^{ème} arrondissement de Paris baptisera une place au nom de l'héroïne).

Les hommes de la Révolution française ont néanmoins révolutionné aussi le rapport entre les sexes. Ils ont aboli le privilège de masculinité dans la vie civile ; les frères et les sœurs sont déclarés égaux devant la succession des parents et pour l'accès à la majorité. Les grandes lois de 1792, laïcisant le mariage et en en faisant un simple contrat civil, autorisent le divorce par consentement réciproque, mettant hommes et femmes sur un strict plan d'égalité. Mais le droit de vote des femmes n'était pas encore à l'ordre du jour !

Sous Napoléon, le code civil de 1804 marque une régression importante en ce qui concerne le statut des femmes. Le père de famille, propriétaire et chef, devient le pilier de l'autorité ; le droit de la femme est mutilé, le mariage devient une institution et non plus une affaire privée ; c'est le père de famille qui décide si les descendants sont ou non légitimes. Dans ce contexte, l'épouse n'a aucun droit reconnu. C'est le mari qui décide et contrôle tout ; sa femme ne peut pratiquement rien faire sans son autorisation. Pour l'anecdote, il existait une clause qui autorisait le mari à

lire le courrier de son épouse et à le détruire s'il le désirait ! Cette clause n'a été abolie qu'en 1938 !

Au 19^{ème} siècle, les femmes commencent à travailler dans les usines. A partir de 1830, des associations féministes commencent à apparaître. La lutte contre l'oppression des femmes se développe en France avec le mouvement ouvrier et grâce aux premiers militants socialistes.. Progressivement se met en place une législation protectrice des femmes, souvent justifiée par la nécessité d'enrayer une mortalité infantile considérable en permettant l'allaitement maternel. Le patronat essaie d'utiliser cette législation pour priver les femmes d'un travail qualifié. Une loi de 1900 organise la journée de travail féminine de manière à « libérer » les femmes pour préparer le repas du foyer ! Bien des métiers, souvent sous-qualifiés, sont réservés aux femmes, évidemment moins bien rémunérés

Les revendications concernant les femmes touchent toute l'Europe ainsi que les Etats-Unis. Toutes les couches de la population sont concernées. Des femmes luttent pour l'obtention des droits civiques et du droit de vote. C'est le parti socialiste révolutionnaire qui le premier inscrit dans son programme l'égalité civique et politique des femmes et des hommes (1879). En 1910, la dirigeante socialiste allemande Clara Zétkine crée la fameuse journée internationale des femmes. En France, c'est seulement en 1867 qu'une loi a obligé toutes les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école primaire de filles. Les établissements secondaires se créent à partir de 1880, mais ce ne sera qu'en 1924 que les enseignements pour les garçons et les filles seront identiques avec un baccalauréat unique. Quant aux professions exigeant des études universitaires, il faudra du temps pour qu'elles soient accessibles aux femmes. Les médecins et les avocats se montrèrent particulièrement réactionnaires. La première femme qui devint interne des hôpitaux fut brûlée... en effigie ! Les avocats invoquaient le risque pour les magistrats d'être séduits par les femmes !

De la première guerre mondiale jusqu'aux années 60, la cause des femmes connut une longue période de régression. Les états dictatoriaux (l'Italie fasciste de Mussolini, l'Allemagne nazie d'Hitler, l'Espagne de Franco) aggravèrent la condition des femmes, comme de bien d'autres citoyens. Les « lois scélérates » françaises de 1920-1923 interdirent toute information sur le contrôle des naissances et infligèrent de lourdes peines de prison aux auteurs d'avortements, des femmes le plus souvent, « faiseuses d'anges » comme on disait alors avec mépris.

L'après-guerre de 14-18 fut terrible pour les femmes. Les ouvrières des industries de guerre furent les premières licenciées. Les femmes étaient de plus en plus écartées du travail salarié, elles prenaient les emplois les moins qualifiés et les plus précaires. Avec la crise des années 30, des mesures contraignantes limitèrent le travail féminin dans toute l'Europe. Les femmes émancipées ou féministes étaient critiquées avec virulence au profit de la femme-mère qui devenait l'emblème de la réalisation féminine. Le régime autoritaire de Pétain, à partir de 1940, se situa dans

la continuité des années précédentes sous un mode plus répressif. La journée des mères, qui était célébrée depuis 1926, devint sous Vichy une fête capitale et quasi obligatoire. L'avortement devint un crime contre la sûreté de l'Etat et, entre 1942 et 1944 il y eut 4000 condamnations pour ce motif. Une femme, Marie-Louise Giraud, fut même guillotinée en juillet 1943 (cf « Une affaire de femmes » de Claude Chabrol).

Les lois pétainistes furent abrogées après la guerre, mais pas la législation de 1920 !

Le mouvement féministe français connut un regain de vitalité après la secousse sociale de mai 1968 en ouvrant la voie (et la voix) à la remise en cause de ce qu'il y avait de plus archaïque dans la société française. En 1970-1973 des mouvements de femmes virent le jour (M.L.F., Choisir...) et commença la lutte pour la liberté de l'avortement avec le M.L.A.C. (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception). Le but de ce mouvement était d'imposer l'abolition de fait de la loi de 1920.

Le gouvernement dut appliquer la loi présentée par Simone Veil et votée en janvier 1975. Mais il faudra attendre la fin des années 70 et les années 80 pour que soient abrogées les lois napoléoniennes. L'autorité du père sur femme et enfants, les obstacles au divorce, même par consentement, l'adultère tombant sous le coup du code pénal, l'inégalité entre mari et femme devant l'éventuel patrimoine familial, tout cela perdurait deux siècles après la Révolution.

Je voudrais dire un mot en terminant sur le droit de vote des femmes. On ne peut dire que la France fut très en avance sur ce sujet. Ainsi ce droit fut adopté en 1917 dans la Russie révolutionnaire, en 1918 en Allemagne, en 1920 aux Etats-Unis, en 1931 en Espagne ; les femmes turques purent voter à égalité avec les hommes en 1934. En France, c'est seulement en 1945, au sortir de la guerre, que ce droit fut acquis.

La première femme ministre de la République a été nommée en 1946 : Germaine Poinso-Chapuis (Robert Schuman encadrait plusieurs ministères). Elle fut l'une des premières à se pencher sur la problématique du handicap ; elle créa à Marseille « les Papillons blancs », présents aujourd'hui dans toute la France. La deuxième femme ministre fut Simone Veil, sous le président Giscard d'Estaing, qui, comme je l'ai rappelé, a fait voter la loi sur l'I.V.G. Quant à la première femme Premier Ministre, ce fut Edith Cresson sous le président Mitterand.

Ce que nous montre ce bref raccourci historique, c'est la difficulté de la société à donner toute sa place à la femme, à reconnaître son être de citoyenne, à accepter l'égalité entre hommes et femmes. Jetons un coup d'œil sur les données psychologiques qui, que nous le voulions ou non, marquent l'humanité toute entière. Revenons quelques instants à Freud et à la problématique de la castration et de la différence des sexes. L'homme est porteur du phallus, visible et de ce fait désigné comme viril. La femme, elle, représente le manque, l'absence de sexe visible et doit de ce fait être soumise à l'homme. Ce manque, cette absence, ont rendu dans

l'esprit de l'homme la femme vulnérable et mystérieuse. Elle conçoit les enfants, les met au monde, les nourrit, s'occupe des tâches ménagères. Cela doit lui suffire. L'angoisse de castration qui menace l'homme, du moins dans ses fantasmes, l'oblige à se protéger de cet être féminin. Le plus facile est de la dominer et de l'exclure de la vie civique.

Mais tout au long des siècles, les femmes se sont battues afin de faire reconnaître leur position d'égaux de l'homme avec leurs particularités, leur intelligence et leur créativité. A l'aube du 21^{ème} siècle en Europe, la femme commence à prendre sa place, elle est reconnue par ses pairs ; mais de nombreuses violences existent encore à son égard, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique...